

Instructions pour la vérification externe:

Les Centres Africains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC Afrique), en collaboration avec le Centre pour la dynamique, l'économie et la politique des maladies (CDDEP), élaborent des Directives africaines de traitement antibiotique pour les infections et syndromes bactériens courants (première édition) pour publication en 2021. Le but de ces directives est de fournir aux agents de santé à travers le continent africain des recommandations d'experts pour la sélection des antimicrobiens, la posologie et la durée du traitement des infections et syndromes bactériens courants parmi les populations de patients pédiatriques et adultes et de promouvoir l'utilisation appropriée des antimicrobiens pour atténuer l'émergence et propagation d'agents pathogènes AMR. Les directives étaient basées sur un examen des normes nationales ou des directives de traitement clinique existantes, des données disponibles sur la résistance aux antimicrobiens et de l'expertise clinique d'un groupe international de médecins, de pharmaciens et d'autres cliniciens impliqués dans le traitement des maladies infectieuses. Les recommandations de traitement sont destinées à compléter les directives de traitement clinique nationales et internationales existantes, le cas échéant, et à fournir un modèle pour une adaptation locale en leur absence. Les directives sont destinées aux cliniciens, infirmières, pharmaciens et autres personnels impliqués dans le traitement des maladies infectieuses ou la distribution d'antimicrobiens en Afrique.

Il s'agit d'un appel à des experts compétents pour devenir membres du Groupe d'examen externe. Le but de l'examen externe est de s'assurer que les orientations proposées sont appropriées, réalisables et accessibles aux agents de santé et aux autres utilisateurs pertinents des lignes directrices en Afrique.

Le groupe d'examen externe sera chargé d'évaluer les lignes directrices africaines sur le traitement antibiotique des infections et syndromes bactériens courants chez les patients adultes et pédiatriques et de fournir des commentaires sur le contenu clinique, y compris sur la disponibilité de la sélection d'antimicrobiens suggérée, la posologie et la durée du traitement, ainsi que sur la clinique, définitions de cas, principes d'intendance et autres notes cliniques accompagnant chaque recommandation de traitement. Les questions d'orientation suivantes peuvent servir de cadre aux examinateurs externes pour chaque infection / syndrome clinique pour lequel des recommandations de traitement sont fournies:

1. La définition clinique capture-t-elle avec précision les principaux signes, symptômes et agents responsables de l'infection / du syndrome clinique?
2. Les agents antimicrobiens recommandés sont-ils largement disponibles dans votre établissement / pays? Si non, y a-t-il un autre antimicrobien que vous recommanderiez pour le traitement?
3. Les formulations d'agents antimicrobiens sont-elles largement disponibles dans votre établissement / pays? Si non, y a-t-il une autre formulation que vous recommanderiez pour le traitement?
4. La posologie et la durée sont-elles cliniquement appropriées et réalisables?

5. Y a-t-il d'autres principes de gérance dont les prescripteurs devraient tenir compte lors du traitement de l'infection / syndrome spécifié?

Les participants au groupe d'examen externe doivent être des prestataires de soins de santé qualifiés, des chercheurs, du personnel de laboratoire ou des pharmaciens ayant l'expérience du diagnostic de maladies infectieuses et de la prescription de thérapies antimicrobiennes. Les participants doivent avoir vécu et travaillé actuellement ou précédemment dans un État membre de l'Union africaine. Les participants peuvent fournir des commentaires sur les directives pour adultes ou pédiatriques ou les deux selon votre expertise et votre expérience clinique.

Les documents pour examen externe seront disponibles sur le site Web du CDC Afrique en anglais et en français. Il n'y aura pas de nombre maximum de membres pour le groupe d'examen externe.

Pour soumettre vos commentaires, veuillez télécharger les directives en français ou en anglais sous forme de documents Word et apporter des modifications et des modifications à l'aide des fonctionnalités Suivi des modifications et des commentaires. Envoyez vos documents édités sous forme de pièces jointes à amrafricacdc@africa-union.org avec les informations suivantes dans le corps de l'e-mail:

1. Prénom
2. Nom
3. Diplômes et qualifications
4. Postes et affiliations actuels
5. Lieu de travail actuel (ville, pays)

La date limite de soumission des contributions est le 30 avril 2021.

Les évaluateurs externes seront reconnus dans la publication finale des lignes directrices, mais nous ne sommes pas en mesure de fournir une compensation pour ce service. Africa CDC prendra dûment en considération tous les commentaires reçus mais ne répondra pas directement aux commentaires individuels. Tous les commentaires reçus seront publiés publiquement sur cette page Web.